

**L'ABELLE**  
Journal de la République de la Louisiane  
Imprimé par J. BAYON  
VENDRE MATIN, 5 CENTS  
M. VAN BUREN  
FOUR PRÉSIDENT  
R.D. JOHNSON

Le Président de la République de la Louisiane, M. Van Buren, a été élu par les électeurs de cet État le 20 novembre dernier. M. Johnson, ancien gouverneur de l'État, a été élu vice-président. Les deux candidats ont été élus par une large majorité.

Les élections ont eu lieu dans une atmosphère de calme et d'ordre. Les citoyens ont exercé leur droit de suffrage librement et sans aucune pression. Les résultats ont été proclamés par les autorités compétentes.

Le Congrès de la République de la Louisiane se réunira le 15 décembre prochain. Les députés élus ont commencé à se réunir à la capitale de l'État, afin de discuter les affaires de l'État.

Le Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans a tenu sa séance hebdomadaire le 10 novembre. Le maire a présenté un rapport sur l'état de la ville.

Le tribunal de première instance de la Nouvelle-Orléans a rendu son verdict dans l'affaire de la Banque de la Louisiane. Le tribunal a déclaré la Banque coupable de fraude.

Le Sénat de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 12 novembre. Les sénateurs ont discuté les propositions de loi déposées devant eux.

Le Congrès de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 15 novembre. Les députés ont discuté les affaires de l'État.

Le Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans a tenu sa séance le 17 novembre. Le maire a présenté un rapport sur l'état de la ville.

Le tribunal de première instance de la Nouvelle-Orléans a rendu son verdict dans l'affaire de la Banque de la Louisiane. Le tribunal a déclaré la Banque coupable de fraude.

Le Sénat de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 19 novembre. Les sénateurs ont discuté les propositions de loi déposées devant eux.

Le Congrès de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 21 novembre. Les députés ont discuté les affaires de l'État.

Le Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans a tenu sa séance le 23 novembre. Le maire a présenté un rapport sur l'état de la ville.

Le tribunal de première instance de la Nouvelle-Orléans a rendu son verdict dans l'affaire de la Banque de la Louisiane. Le tribunal a déclaré la Banque coupable de fraude.

Le Sénat de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 25 novembre. Les sénateurs ont discuté les propositions de loi déposées devant eux.

Le Congrès de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 27 novembre. Les députés ont discuté les affaires de l'État.

Le Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans a tenu sa séance le 29 novembre. Le maire a présenté un rapport sur l'état de la ville.

Le tribunal de première instance de la Nouvelle-Orléans a rendu son verdict dans l'affaire de la Banque de la Louisiane. Le tribunal a déclaré la Banque coupable de fraude.

Le Sénat de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 31 novembre. Les sénateurs ont discuté les propositions de loi déposées devant eux.

Le Congrès de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 3 décembre. Les députés ont discuté les affaires de l'État.

Le Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans a tenu sa séance le 5 décembre. Le maire a présenté un rapport sur l'état de la ville.

Le tribunal de première instance de la Nouvelle-Orléans a rendu son verdict dans l'affaire de la Banque de la Louisiane. Le tribunal a déclaré la Banque coupable de fraude.

Le Sénat de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 7 décembre. Les sénateurs ont discuté les propositions de loi déposées devant eux.

Le Congrès de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 9 décembre. Les députés ont discuté les affaires de l'État.

Le Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans a tenu sa séance le 11 décembre. Le maire a présenté un rapport sur l'état de la ville.

Le tribunal de première instance de la Nouvelle-Orléans a rendu son verdict dans l'affaire de la Banque de la Louisiane. Le tribunal a déclaré la Banque coupable de fraude.

Le Sénat de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 13 décembre. Les sénateurs ont discuté les propositions de loi déposées devant eux.

Le Congrès de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 15 décembre. Les députés ont discuté les affaires de l'État.

Le Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans a tenu sa séance le 17 décembre. Le maire a présenté un rapport sur l'état de la ville.

Le tribunal de première instance de la Nouvelle-Orléans a rendu son verdict dans l'affaire de la Banque de la Louisiane. Le tribunal a déclaré la Banque coupable de fraude.

Le Sénat de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 19 décembre. Les sénateurs ont discuté les propositions de loi déposées devant eux.

Le Congrès de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 21 décembre. Les députés ont discuté les affaires de l'État.

Le Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans a tenu sa séance le 23 décembre. Le maire a présenté un rapport sur l'état de la ville.

Le tribunal de première instance de la Nouvelle-Orléans a rendu son verdict dans l'affaire de la Banque de la Louisiane. Le tribunal a déclaré la Banque coupable de fraude.

Le Sénat de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 25 décembre. Les sénateurs ont discuté les propositions de loi déposées devant eux.

Le Congrès de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 27 décembre. Les députés ont discuté les affaires de l'État.

Le Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans a tenu sa séance le 29 décembre. Le maire a présenté un rapport sur l'état de la ville.

Le tribunal de première instance de la Nouvelle-Orléans a rendu son verdict dans l'affaire de la Banque de la Louisiane. Le tribunal a déclaré la Banque coupable de fraude.

Le Sénat de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 31 décembre. Les sénateurs ont discuté les propositions de loi déposées devant eux.

Le Congrès de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 2 janvier. Les députés ont discuté les affaires de l'État.

Le Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans a tenu sa séance le 4 janvier. Le maire a présenté un rapport sur l'état de la ville.

Le tribunal de première instance de la Nouvelle-Orléans a rendu son verdict dans l'affaire de la Banque de la Louisiane. Le tribunal a déclaré la Banque coupable de fraude.

Le Sénat de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 6 janvier. Les sénateurs ont discuté les propositions de loi déposées devant eux.

Le Congrès de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 8 janvier. Les députés ont discuté les affaires de l'État.

Le Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans a tenu sa séance le 10 janvier. Le maire a présenté un rapport sur l'état de la ville.

Le tribunal de première instance de la Nouvelle-Orléans a rendu son verdict dans l'affaire de la Banque de la Louisiane. Le tribunal a déclaré la Banque coupable de fraude.

Le Sénat de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 12 janvier. Les sénateurs ont discuté les propositions de loi déposées devant eux.

Le Congrès de la République de la Louisiane a tenu sa séance le 14 janvier. Les députés ont discuté les affaires de l'État.

Le Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans a tenu sa séance le 16 janvier. Le maire a présenté un rapport sur l'état de la ville.